

► Contribuez à la restauration du clocher

◆◆ LE PROJET

L'église de Coulomby traverse les siècles et nécessite aujourd'hui une phase de travaux afin de garantir le maintien des pierres formant le clocher. Celles-ci, confrontées aux intempéries, se désagrègent et éclatent par endroits.

◆◆ LE LIEU ET SON HISTOIRE

L'église de Coulomby a été érigée au XV^e ou au XVI^e siècle, sur les bases d'un ancien édifice dont il ne reste que la base de la tour d'époque romane. Le chœur est couvert par une voûte en pierre blanche. La nef date en partie du XVI^e siècle, mais a été élargie de 1891 à 1893 par l'architecte Jean-Baptiste Gay et qui aurait, sans doute, été payée par un paroissien. Le clocher aurait été reconstruit de 1898 à 1900 par l'architecte Léon Libersalle. Sa partie haute fut refaite avec une flèche en charpente et ardoise, octogonale à embase carrée. L'église fut refaite fin XIX^e et cette réfection fit disparaître la date de 1584 inscrite sur l'arc triomphal entre nef et chœur.

◆◆ LA MOBILISATION

Après une première campagne de mobilisation ayant permis à l'église de préserver ses vitraux, la municipalité de Coulomby s'engage à nouveau dans des travaux coûteux mais nécessaires pour le maintien des maçonneries de l'édifice. Ainsi, après avoir sollicité ses partenaires institutionnels pour accompagner cette restauration, le reste à charge de la commune reste important. Mobilisons-nous pour la conservation de l'église Saint-Martin !

Montant des travaux	183 000 € TTC
Objectif de collecte	8500 €
Début des travaux	Été 2023

► Bulletin de don

► Oui, je fais un don pour aider la restauration de l'église Saint-Martin de Coulomby

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine si le projet n'aboutit pas dans un délai de 5 ans après le lancement de la collecte, s'il n'est pas réalisé conformément au programme de travaux validé par la Fondation ou dans le cas de fonds subsistants à l'issue de l'opération.

Sur notre site internet

www.fondation-patrimoine.org/124958

ou en flashant le QR code ci-contre.



Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bulletin de don à la Fondation du patrimoine (adresse au dos), accompagné de mon règlement à l'ordre de :

Fondation du patrimoine
l'église Saint-Martin de Coulomby

Le montant de mon don est de

80 € 150 € 250 € 500 €

Autre montant _____ €

Nom ou Société : _____

Adresse : _____

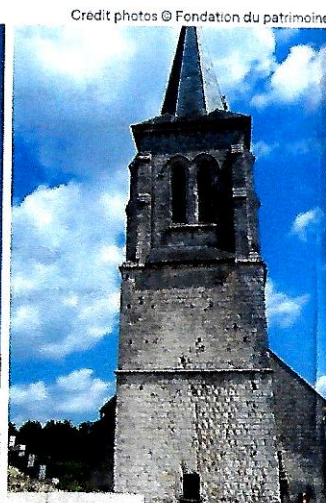
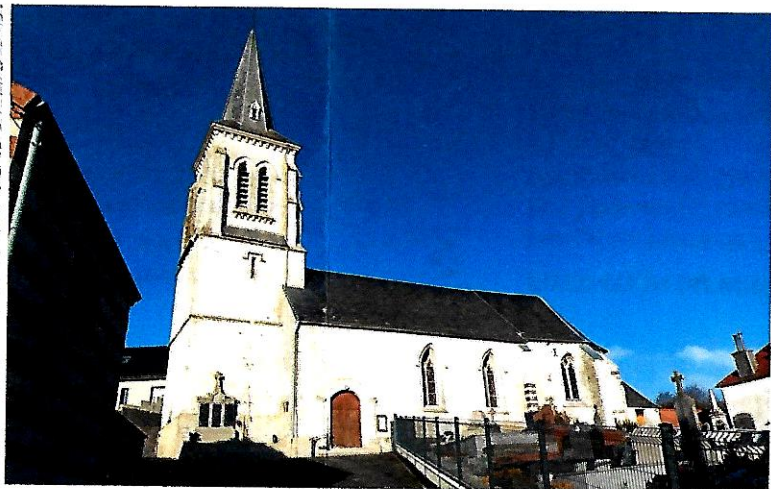
Code postal : _____ Ville : _____

E-mail : _____

► Je bénéficie d'une réduction d'impôt

Exemples de dons	80 €	150 €	250 €	500 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu	28 €	51 €	85 €	170 €
Réduction d'impôt de 66% du don dans la limite de 20% du revenu imposable.				
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière	20 €	38 €	63 €	125 €
Réduction d'impôt de 75% du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €).				
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés	32 €	60 €	100 €	200 €
Réduction d'impôt de 60% du don dans la limite de 20 000 € ou de 5% du chiffre d'affaires HT lorsque cette dernière limite est plus élevée.				

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail. Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre



Credit photos © Fondation du patrimoine